



**Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communautaires,**

Grasse, le 26 FEV. 2026

Objet : convocation au conseil communautaire du jeudi 05 mars 2026

Affaire suivie par :

Amandine PERA-LADET, Responsable des Affaires Générales : 04.89.35.91.64

Iris KRAJEWSKI, Chargée des Assemblées : 04.89.35.91.59

Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents, conseillères et conseillers communautaires,

Conformément à l'article L.5211-8 du Code général des collectivités territoriales, vous êtes convoqués à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 05 mars 2026 à 14h00

au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
dans la salle communautaire
57 avenue Pierre Sébard, 06130 Grasse

Cette convocation est, conformément à l'article L.5211-6 du Code général des collectivités territoriales, également adressée aux conseillers communautaires suppléants pour les communes qui dispose d'un seul siège. Cependant, l'attention des conseillers communautaires titulaires est attirée sur le fait que les conseillers communautaires suppléants ne pourront prendre part au vote qu'à la condition que le conseiller communautaire titulaire ait signalé au préalable son absence au président.

Les conseillers communautaires titulaires qui n'ont pas de suppléant ou dont le suppléant est également indisponible peuvent donner procuration de vote à un autre conseiller communautaire titulaire.

Vous trouverez dans cet envoi tous les documents afférents à ce conseil communautaire, à savoir l'ordre du jour, le procès-verbal du conseil communautaire du 11 décembre 2025, les listes des décisions du président et du bureau communautaire, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents, conseillères et conseillers communautaires, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président





Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

Pièces jointes : ordre du jour, procès-verbal du conseil communautaire du 11 décembre 2025, listes des décisions du président et du bureau communautaire, projets de délibérations comprenant une note de synthèse, documents annexes et pouvoir.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 05 MARS 2026

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

PROJETS DE DELIBERATIONS

EGALITE FEMMES - HOMMES

RAPPORTEUR : Madame Marie-Louise GOURDON

N°001 : Rapport de situations comparées 2024 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

RAPPORTEUR : Monsieur Marino CASSEZ

N°002 : Rapport Développement Durable pour l'année 2025

FINANCES

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N°003 : Débat d'orientations budgétaires 2026

RESSOURCES HUMAINES

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N°004 : Mutualisation – Mise à disposition de 4 agents de la DGST – Entretien des bâtiments communaux de la ville de Grasse à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

RAPPORTEUR : Monsieur Raymond ALBIS

N°005 : Mutualisation - Convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse à Initiative Terres d'Azur

CULTURE

RAPPORTEUR : Madame Dominique BOURRET

N°006 : Signature d'une convention pluriannuelle de mise à disposition de biens immobiliers et mobiliers avec la SCIC Piste d'Azur – 2026/2029

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N°007 : Convention de mise à disposition de locaux dans le bâtiment Jacques Louis Lions au profit d'Université Côte d'Azur (2IP)

JEUNESSE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc MACARIO

N°008 : Convention avec la commune de Saint-Vallier-de-Thiery pour la refacturation des repas et goûters dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

FONCIER

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N° 009 : Bilan annuel 2025 - Acquisitions /Cessions

N° 010 : Mutualisation de service – Création du service commun « Mutation foncière »

PLANIFICATION URBAINE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N° 011 : Mutualisation de service – Mise à jour de la convention constitutive du service commun de planification urbaine et élargissement du périmètre

HABITAT

RAPPORTEUR : Madame Marie-Louise GOURDON

N°012 : Aide à la production du parc social - Subventions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse aux opérations agréées sur l'année 2025 et autorisation de signature des conventions de financement

N°013 : Maintien des garanties d'emprunt accordées à la société Logis Familial au bénéfice de la société 1001 Vies Habitat dans le cadre de sa fusion-absorption

N°014 : Cession de patrimoine par la société 3F Sud à la société Grand Delta Habitat de 4 ensembles immobiliers représentant 395 logements locatifs sociaux situés à Grasse (06 130) - Garantie de prêt transfert de patrimoine - Contrat de Prêt N° 181174

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

N°015 : TOURISME - Demande de classement en catégorie II de l'Office de tourisme intercommunal porté par la Société Publique Locale (SPL) Pays de Grasse Tourisme

COMMUNICATION :

- Rapport d'activité 2025 du référent déontologue et laïcité du CDG06